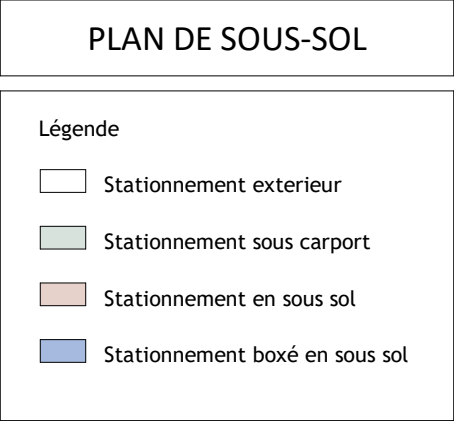
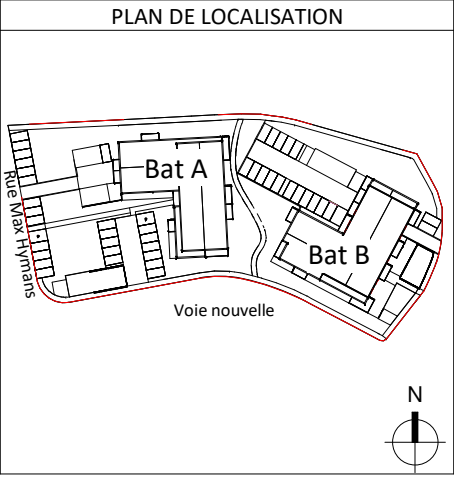


Nota: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements (dont sanitaires et électriques). Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives ; les retombées, soffites, faux plafonds ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces attenantes